

MODALITES DE CERTIFICATION ET GRILLES D'EVALUATION

L'attribution des unités capitalisables constitutives de la certification professionnelle mentionnée au I-1 selon le référentiel de compétences est contrôlée par les épreuves certificatives suivantes. Les candidats n'ayant pas validé l'intégralité d'une UC peuvent conserver le bénéfice des modalités validées en vue d'une session de certification ultérieure

L'attestation de stage de mise en situation professionnelle constitue un prérequis à toute certification

Les unités capitalisables de la certification sont attribuées selon le référentiel de certification suivant :

1. Epreuve certificative de l'UC1 – Participer au fonctionnement de la structure équestre

UC1 – Bloc n°1	
Participer au fonctionnement de la structure de tourisme équestre	
C1	Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure de tourisme équestre
C1.1	- Participer à l'accueil des publics afin de les informer sur les équidés, les activités de la structure de tourisme équestre et de les orienter en utilisant les différentes ressources mises à sa disposition
C1.2	- Participer à l'animation en vue de dynamiser la vie de structure de tourisme équestre en différenciant les moyens utilisés en fonction des attentes et des caractéristiques des publics
C1.3	- Concourir à la promotion des activités en vue d'optimiser la fréquentation de la structure de tourisme équestre en les mettant en valeur par un discours et une attitude commerciale adaptée
C2	Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure de tourisme équestre
C2.1	- Participer à l'organisation de la structure de tourisme équestre pour proposer un programme d'activités adapté aux attentes des clients et respectant le projet de la structure équestre et en prenant en compte la réglementation en vigueur
C2.2	- Participer à la gestion du matériel et des installations en vue d'un fonctionnement optimal de la structure de tourisme équestre en garantissant la sécurisation des personnes, des pratiques et le bien-être des équidés
C2.3	- Assurer les tâches courantes de la gestion administrative pour garantir la conformité aux différentes normes et réglementations en vigueur en respectant les procédures internes communiquées
C3	Assurer l'entretien des installations et du matériel de la structure de tourisme équestre dans le respect de la réglementation et de la sécurité
C3.1	- Evaluer l'état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou remplacements nécessaires en veillant à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers
C3.2	- Mettre en œuvre un programme d'entretien régulier du matériel et des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur durée de vie en respectant les procédures internes communiquées
C3.3	- Participer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan de sécurisation de la structure de tourisme équestre pour garantir la sécurité des pratiquants en respectant les normes professionnelles et d'hygiène et en formulant des propositions d'amélioration

La certification de l'UC1 est assurée au moyen des 2 modalités décrites ci-dessous.
Les candidats ayant validé les 2 modalités ci-dessous valident l'UC1.

La certification **se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et - Modalité 1-A : Mise en situation professionnelle – Entretien et sécurisation de la structure équestre**

est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées à la C3 de l'UC1 au moyen de la grille d'évaluation

La modalité est évaluée au moyen des critères suivants :

- Les procédures de vérification de l'état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité
- Le programme d'entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité
- Le candidat formule des propositions d'amélioration continue en lien avec les spécificités de la structure dans les domaines de l'entretien et de la sécurisation

Le candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles obtient de droit la validation de cette modalité

Accompagnateur de tourisme équestre UC 1 – Participer au fonctionnement de la structure équestre GRILLE D’EVALUATION 1-A		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l’épreuve – Entretien et sécurisation de la structure équestre La certification se déroule au sein de l’entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d’apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées ci-dessous		
Compétences évaluées	Critères	
Assurer l’entretien des installations et du matériel de la structure de tourisme équestre dans le respect de la réglementation et de la sécurité <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer l’état du matériel et des installations pour réaliser ou proposer les réparations ou remplacements nécessaires en veillant à la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers - Mettre en œuvre un programme d’entretien régulier du matériel et des infrastructures pour garantir leur bon fonctionnement et leur durée de vie en respectant les procédures internes communiquées - Participer à la conception et à la mise en œuvre d’un plan de sécurisation de la structure de tourisme équestre pour garantir la sécurité des pratiquants en respectant les normes professionnelles et d’hygiène et en formulant des propositions d’amélioration 	<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures de vérification de l’état du matériel et des installations sont connues et appliquées avec rigueur et régularité • Le programme d’entretien du matériel et des installations prescrit est mis en œuvre avec fiabilité • Les techniques de réparation courantes en bourrellerie sont maîtrisées • Le candidat formule des propositions d’amélioration continue en lien avec les spécificités de la structure dans les domaines de l’entretien et de la sécurisation 	
Observations du tuteur ou du maître d’apprentissage		
Proposition de l’évaluateur <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Tuteur ou maître d’apprentissage <i>(Nom, prénom et signature)</i>		

- Modalité 1-B : Production et soutenance d'un rapport de stage

La certification se déroule **lors d'une session de certification**. Elle est **assurée par 2 évaluateurs membres du jury**, leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées aux C1 et C2 de l'UC1.

Le candidat transmet avant la certification, par voie électronique et dans le délai précisé lors de son inscription, un **rapport de stage**.

Ce rapport est un document écrit et dactylographié de 25 pages maximum hors annexes. Le rapport est composé de 2 parties.

Partie 1 – Bilan du stage

- Identification et localisation de l'entreprise
- Historique et contexte de fonctionnement
- Organigramme
- Infrastructures, matériel et cavalerie
- Publics accueillis, produits et activités proposés
- Bilan du stage incluant la description par le candidat de son rôle dans les domaines de l'accueil, l'animation et la promotion de la structure

Partie 2 – Conception et commercialisation d'un produit de tourisme équestre

- Etude de la demande et public(s) cible(s)
- Fiche de présentation du produit
- Budget prévisionnel et tarification
- Support(s) de communication
- Plan et bilan de commercialisation
- Bilan critique de l'action

Le candidat présente son rapport, en utilisant le cas échéant tout outil ou support de son choix, pendant 15 minutes maximum.

La présentation est suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes maximum. Cet entretien, se référant aux éléments présentés dans le rapport et lors de la présentation orale, permet de vérifier l'acquisition des compétences visées.

La modalité est évaluée au moyen des critères suivants :

- *Les procédures d'accueil des publics sont maîtrisées*
- *Les besoins des publics sont repérés et pris en compte*
- *Les actions d'animation de la structure mises en oeuvre sont cohérentes avec les attentes identifiées*
- *Les actions d'animation et de promotion présentées permettent d'identifier clairement le rôle du candidat et les résultats obtenus*
- *Les procédures mises en oeuvre pour programmer et organiser les activités de la structure sont présentées et cohérentes*
- *Le produit de tourisme équestre présenté prend en compte les contraintes d'organisation, administratives et réglementaires de l'activité*
- *Les éléments financiers présentés permettent d'établir la rentabilité du produit de tourisme équestre*
- *Le dossier présente un bilan critique de la mise en oeuvre du produit de tourisme équestre*

Le rapport, la soutenance et l'entretien sont évalués au moyen de la grille d'évaluation 1-B

Accompagnateur de tourisme équestre UC 1 – Participer au fonctionnement de la structure équestre GRILLE D'EVALUATION 1-B		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Rapport de stage Le candidat présente son rapport, en utilisant le cas échéant tout outil ou support de son choix, pendant 15 minutes maximum. La présentation est suivie d'un entretien avec les évaluateurs d'une durée de 15 minutes maximum. Cet entretien, se référant aux éléments présentés dans le rapport et lors de la présentation orale, permet de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous		
Compétences évaluées		Critères
Contribuer à l'accueil, à l'animation et à la promotion pour optimiser la satisfaction des clients et le fonctionnement de la structure de tourisme équestre - Participer à l'accueil des publics afin de les informer sur les équidés, les activités de la structure de tourisme équestre et de les orienter en utilisant les différentes ressources mises à sa disposition - Participer à l'animation en vue de dynamiser la vie de structure de tourisme équestre en différenciant les moyens utilisés en fonction des attentes et des caractéristiques des publics - Concourir à la promotion des activités en vue d'optimiser la fréquentation de la structure de tourisme équestre en les mettant en valeur par un discours et une attitude commerciale adaptée		<ul style="list-style-type: none"> • Les procédures d'accueil sont maîtrisées • Les besoins des publics sont repérés et pris en compte • Les actions d'animation de la structure mises en œuvre sont cohérentes avec les attentes identifiées • Les actions d'animation et de promotion présentées permettent d'identifier clairement le rôle du candidat et les résultats obtenus • Les procédures mises en œuvre pour programmer et organiser les activités de la structure sont présentées et cohérentes • Le produit de tourisme équestre présenté prend en compte les contraintes d'organisation, administratives et réglementaires de l'activité • Les éléments financiers présentés permettent d'établir la rentabilité du produit de tourisme équestre • Le dossier présente un bilan critique de la mise en œuvre du produit de tourisme équestre
Participer à l'organisation et à la gestion pour garantir la satisfaction des clients et un fonctionnement optimal de la structure de tourisme équestre - Participer à l'organisation de la structure de tourisme équestre pour proposer un programme d'activités adapté aux attentes des clients et respectant le projet de la structure équestre et en prenant en compte la réglementation en vigueur - Participer à la gestion du matériel et des installations en vue d'un fonctionnement optimal de la structure de tourisme équestre en garantissant la sécurisation des personnes, des pratiques et le bien-être des équidés - Assurer les tâches courantes de la gestion administrative pour garantir la conformité aux différentes normes et réglementations en vigueur en respectant les procédures internes communiquées		
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>		FAVORABLE
		DEFAVORABLE
Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>		Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>

Epreuve certificative de l'UC2 – Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal

Peuvent s'inscrire à l'UC 2 les candidats qui satisfont au pré requis suivant :

- totaliser au minimum 15 journées de randonnée validées sur le carnet électronique de randonnée.

La certification de l'UC 2 est assurée au moyen des 3 modalités décrites ci-dessous.

Les candidats ayant validé les 3 modalités ci-dessous valident l'UC 2.

UC2 – Bloc n°2 Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal	
C1	Concevoir un itinéraire pour proposer une sortie équestre adaptée aux publics encadrés et garantissant leur sécurité et le bien-être équin
C1.1	- Repérer les caractéristiques des publics, de la cavalerie et de l'environnement pour préparer une promenade ou une randonnée en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin
C1.2	- Mobiliser les connaissances et techniques du tourisme équestre pour concevoir un itinéraire en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin
C1.3	- Planifier le déroulement de la promenade ou de la randonnée pour proposer un déroulement adapté aux contraintes et aux attentes de la clientèle en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin
C2	Conduire en sécurité une sortie équestre pour optimiser l'agrément des participants en garantissant leur sécurité et le bien-être équin
C2.1	- Mettre en œuvre les procédures pour vérifier le niveau équestre des pratiquants et l'adaptation de la cavalerie en respectant les exigences de sécurité et le bien-être des équadés
C2.2	- Utiliser des consignes et une communication adaptée pour optimiser l'agrément des participants en respectant les exigences de sécurité et le bien-être animal
C2.3	- Adapter son intervention et l'itinéraire pour prendre en compte les capacités des pratiquants et du contexte de mise en œuvre en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin
C3	Evaluer une sortie équestre en vue d'améliorer sa pratique professionnelle et la satisfaction des pratiquants en repérant les améliorations potentielles en matière de sécurité et de bien-être équin
C3.1	- Utiliser une méthode d'analyse structurée pour évaluer le déroulement d'une promenade ou d'une randonnée en sécurité en repérant les éléments essentiels pour l'atteinte des objectifs
C3.2	- Evaluer la pratique et la satisfaction des participants pour ajuster les objectifs et méthodes animation utilisées en intégrant les exigences de sécurité et le bien-être animal
C3.3	- Evaluer son action en vue d'améliorer sa pratique professionnelle en proposant des pistes de remédiation aux problèmes rencontrés

Elle se déroule lors **d'une session de certification et est évaluée par 2 évaluateurs membres du jury** leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées aux C1, C2 et C3 de l'UC2 du référentiel de compétences.

Le candidat transmet avant la certification, par voie électronique et dans le délai précisé lors de son inscription, un **dossier roadbook**.

- Modalité 2-A : Production d'un dossier roadbook et entretien relatif à ce dossier

Ce dossier comprend la présentation de 4 itinéraires conduits par le candidat s'adressant au moins à 2 publics différents parmi : enfants, adolescents, adultes, familles, pratiquants en situation handicap.

Les 4 itinéraires comprennent obligatoirement :

- 2 promenades ;
- 1 journée avec pause du midi ;
- 1 randonnée avec au moins une nuitée ;

Chaque itinéraire décrit :

- Le(s) public(s) cible(s) : âge, niveau, attentes, ... ;
- Le contexte culturel, patrimonial et environnemental ;
- Les contraintes réglementaires liées l'utilisation des voies de circulation ;
- Le traçage cartographique, l'argumentation des choix opérés et les temps de parcours ;
- La description des points d'intérêt concourant à l'animation ;
- Les caractéristiques de la cavalerie et du matériel utilisés ;
- Les procédures de sécurité mises en oeuvre ;
- Un bilan critique de la mise en oeuvre.

Le dossier sert de support à un entretien avec les évaluateurs, d'une durée de 20 minutes maximum. Le dossier et l'entretien permettent de vérifier l'acquisition des compétences de conception d'itinéraires équestres adaptés aux caractéristiques du public et au contexte de la pratique en sécurité.

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

• Les caractéristiques des publics, de la cavalerie et de l'environnement sont pris en compte pour fixer des objectifs adaptés

• Le traçage cartographique est adapté aux objectifs de chaque itinéraire

• Les points d'intérêt présentés permettent d'assurer une animation cohérente des sorties équestres

• Les procédures de sécurité sont adaptées aux caractéristiques de la sortie et des publics

• Le bilan de chaque itinéraire est argumenté et permet d'identifier des pistes d'amélioration continue

Le dossier et l'entretien sont évalués au moyen de la grille d'évaluation 2-A

Accompagnateur de tourisme équestre					
UC 2 – Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal					
GRILLE D'EVALUATION 2-A					
Date :	Lieu :				
Candidat	Nom :	Prénom			
Déroulement de l'épreuve – Dossier roadbook					
<p>Le candidat transmet avant la certification, un dossier roadbook comprenant la présentation de 4 itinéraires conduits par le candidat s'adressant à au moins 2 publics différents parmi : enfants, adolescents, adultes, familles, pratiquants en situation de handicap. Les itinéraires comprennent obligatoirement</p> <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px 10px;">2 promenades</td> <td style="padding: 2px 10px;">1 journée avec pause du midi</td> <td style="padding: 2px 10px;">1 randonnée avec une nuitée</td> </tr> </table> <p>Chaque itinéraire décrit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le(s) public(s) cible(s) : âge, niveau, attentes, ... ; - Le contexte culturel, patrimonial et environnemental ; - Les contraintes réglementaires liées l'utilisation des voies de circulation ; - Le traçage cartographique, l'argumentation des choix opérés et les temps de parcours ; - La description des points d'intérêt concourant à l'animation ; - Les caractéristiques de la cavalerie et du matériel utilisés ; - Les procédures de sécurité mises en œuvre ; - Un bilan critique de la mise en œuvre. <p>Le dossier sert de support à un entretien avec les évaluateurs, d'une durée de 20 minutes maximum.</p> <p>Le dossier et l'entretien permettent de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous</p>			2 promenades	1 journée avec pause du midi	1 randonnée avec une nuitée
2 promenades	1 journée avec pause du midi	1 randonnée avec une nuitée			
Compétences évaluées	Critères				
<p>Concevoir un itinéraire pour proposer une sortie équestre adaptée aux publics encadrés et garantissant leur sécurité et le bien-être équin</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repérer les caractéristiques des publics, de la cavalerie et de l'environnement pour préparer une promenade ou une randonnée en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin - Mobiliser les connaissances et techniques du tourisme équestre pour concevoir un itinéraire en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin - Planifier le déroulement de la promenade ou de la randonnée pour proposer un déroulement adapté aux contraintes et aux attentes de la clientèle en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin 	<ul style="list-style-type: none"> • Les caractéristiques des publics, de la cavalerie et de l'environnement sont pris en compte pour fixer des objectifs adaptés • Le traçage cartographique est adapté aux objectifs de chaque itinéraire • Les points d'intérêt présentés permettent d'assurer une animation cohérente des sorties équestres • Les procédures de sécurité sont adaptées aux caractéristiques de la sortie et des publics • Le bilan de chaque itinéraire est argumenté et permet d'identifier des pistes d'amélioration continue 				
<p>Observations des évaluateurs</p>					
<p>Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i></p>	<p>FAVORABLE</p>	<p>DEFAVORABLE</p>			
<p>Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i></p>	<p>Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i></p>				

- Modalité 2-B : Mise en situation professionnelle – Accompagnement d'une sortie équestre en sécurité

Le candidat conduit une **sortie équestre d'une durée d'une demi-journée** pour un groupe de 4 personnes minimum comprenant :

- Mise à cheval et vérification du matériel et du niveau des participants ;
- Mobilisation des techniques d'orientation et de matelotage ;
- Accompagnement, animation et gestion de la sécurité ;
- Organisation d'une halte ;
- Gestion de la fin de la sortie.

La sortie équestre est suivie d'un entretien permettant au candidat d'analyser sa prestation, de justifier ses choix techniques et pédagogiques, et le cas échéant de proposer des pistes d'optimisation ou de remédiation d'une durée de 10 minutes maximum.

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

- *La vérification du matériel et du niveau est précise et effectuée en sécurité*
 - *Les consignes et le mode d'animation utilisés garantissent la sécurité de la pratique et favorisent l'agrément des participants*
 - *Les techniques d'orientation et de matelotage utilisées sont adaptées et maîtrisées*
 - *Les haltes et la gestion de la fin de la sortie sont organisés, animés et gérés en sécurité*
 - *Le candidat adapte son intervention à la progression des pratiquants et au contexte de mise en oeuvre pour garantir la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers*
 - *Le candidat présente un bilan et une analyse structurée du déroulement de la sortie équestre*
 - *L'analyse présentée intègre l'analyse du niveau de pratique et de satisfaction des participants*
 - *Le candidat présente une analyse des enjeux de sécurité*
 - *Le candidat propose un bilan réflexif de son action et le cas échéant des pistes de remédiation*
- La sortie équestre est évaluée au moyen de la grille d'évaluation 2-B*

Accompagnateur de tourisme équestre		
UC 2 – Encadrer les activités de tourisme équestre en sécurité et dans le respect de la déontologie et du bien-être animal GRILLE D'EVALUATION 2-B		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Accompagnement d'une sortie équestre en sécurité Le candidat conduit une sortie équestre d'une durée d'une demi-journée pour groupe de 4 personnes minimum comprenant les séquences suivantes et suivie d'un entretien de 10 min : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à cheval et vérification du matériel et du niveau des pratiquants ; - Mobilisation des techniques de matelotage ; - Accompagnement, animation et gestion de la sécurité ; - Organisation d'une halte ; - Retour à la base et gestion de la fin de la sortie équestre L'accompagnement de sortie équestre en sécurité permet de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous		
Compétences évaluées	Critères	
Conduire en sécurité une sortie équestre pour optimiser l'agrément des participants en garantissant leur sécurité et le bien-être équin <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les procédures pour vérifier le niveau équestre des pratiquants et l'adaptation de la cavalerie en respectant les exigences de sécurité et le bien-être des équidés - Utiliser des consignes et une communication adaptée pour optimiser l'agrément des participants en respectant les exigences de sécurité et le bien-être animal - Adapter son intervention et l'itinéraire pour prendre en compte les capacités des pratiquants et du contexte de mise en œuvre en respectant les exigences de sécurité et le bien-être équin 	<ul style="list-style-type: none"> • La vérification du matériel et du niveau est précise et effectuée en sécurité • Les consignes et le mode d'animation utilisés garantissent la sécurité de la pratique et favorisent l'agrément des participants • Les techniques d'orientation et de matelotage utilisées sont adaptées et maîtrisées • Les haltes et la gestion de la fin de la sortie sont organisés, animés et gérés en sécurité • Le candidat adapte son intervention à la progression des pratiquants et au contexte de mise en œuvre pour garantir la sécurité des pratiquants, des équidés et des tiers 	
Evaluer une sortie équestre en vue d'améliorer sa pratique professionnelle et la satisfaction des pratiquants en repérant les améliorations potentielles en matière de sécurité et de bien-être équin <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser une méthode d'analyse structurée pour évaluer le déroulement d'une promenade ou d'une randonnée en sécurité en repérant les éléments essentiels pour l'atteinte des objectifs - Evaluer la pratique et la satisfaction des participants pour ajuster les objectifs et méthodes animation utilisées en intégrant les exigences de sécurité et le bien-être animal - Evaluer son action en vue d'améliorer sa pratique professionnelle en proposant des pistes de remédiation aux problèmes rencontrés 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat présente un bilan et une analyse structurée du déroulement de la sortie équestre • L'analyse présentée intègre l'analyse du niveau de pratique et de satisfaction des participants • Le candidat présente une analyse des enjeux de sécurité • Le candidat propose un bilan réflexif de son action et le cas échéant des pistes de remédiation 	
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Evaluateur <i>(Nom, prénom et signature)</i>	Evaluateur <i>(Nom, prénom et signature)</i>	

3. Epreuve certificative de l'UC3 : Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être.

Peuvent s'inscrire à l'UC 3 les candidats qui satisfont aux prérequis suivants :

- **Attestation de réussite au module A de la Capacité détenteur d'équidé sur le Campus FFE ;**
- **Attestation de réussite au QCM connaissances générales ATE sur le Campus FFE ;**

UC3 – Bloc n°3 Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien être	
C1	Réaliser les soins des équidés afin de garantir leur santé et leur intégrité physique et morale en mettant en œuvre les mesures sanitaires adaptées
C1.1	- Assurer les soins quotidiens des équidés pour favoriser leur bien-être en mobilisant les connaissances et techniques adaptées
C1.2	- Evaluer l'état physique et moral des équidés pour adapter les soins à leurs besoins en se préoccupant de leur bien-être et de leur sécurité
C1.3	- Appliquer les procédures et la réglementation en vigueur pour assurer le convoyage d'équidés en garantissant leur bien-être et leur sécurité
C2	Assurer le suivi de la cavalerie de tourisme équestre pour gérer sa charge de travail en prenant en compte les aptitudes et le comportement des équidés
C2.1	- Mobiliser les connaissances en vue du suivi et de la gestion de la cavalerie de tourisme équestre en prenant en compte les particularités de chaque équidé
C2.2	- Evaluer l'adaptation de la cavalerie de tourisme équestre à son utilisation pour maintenir son intégrité en repérant ses caractéristiques et son état de forme
C2.3	- Planifier l'utilisation de la cavalerie de tourisme équestre pour préserver son intégrité en prenant en compte le niveau de dressage, le comportement et les risques d'emploi
C3	Conduire le travail de la cavalerie de tourisme équestre en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale
C3.1	- Concevoir un programme de travail, une séance, adaptés en vue de permettre une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés
C3.2	- Mettre en œuvre en sécurité le travail d'un équidé de tourisme équestre en vue de développer ou de renforcer des apprentissages en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée
C3.3	- Evaluer les effets du travail mené sur un équidé de tourisme équestre pour adapter le programme de travail en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée

La certification de l'UC 3 est assurée au moyen des 3 modalités décrites ci-dessous.

Les candidats ayant validé les 3 modalités ci-dessous valident l'UC 3.

La certification se déroule **au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et**

- Modalité 3-A : Mise en situation professionnelle – Soins des équidés et suivi de la cavalerie

est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées aux C1, C2.1 et C2.2 de l'UC3 au moyen de la grille d'évaluation 3.A

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

- Les soins des équidés sont assurés avec rigueur et régularité dans le respect de leur bien-être et des règles sanitaires en vigueur
 - Le candidat ajuste les soins en fonction de l'état physique et moral des équidés
 - La réglementation et les procédures de sécurité sont appliquées lors du convoyage d'équidés
 - Le candidat attribue les équidés en fonction de l'utilisation visée
 - Le travail de la cavalerie de tourisme équestre est planifié et adapté pour préserver son intégrité physique et morale
- Le candidat justifiant des exigences préalables à l'inscription à l'examen composé d'épreuves ponctuelles obtient de droit la validation de cette modalité

Accompagnateur de tourisme équestre UC 3 – Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être GRILLE D'ÉVALUATION 3-A		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Soins des équidés et suivi de la cavalerie		
La certification se déroule au sein de l'entreprise de stage de mise en situation professionnelle et est assurée par le tuteur ou le maître d'apprentissage en contrôle continu sur la base des compétences visées ci-dessous :		
Compétences évaluées	Critères	
Réaliser les soins des équidés afin de garantir leur santé et leur intégrité physique et morale en mettant en œuvre les mesures sanitaires adaptées <ul style="list-style-type: none"> - Assurer les soins quotidiens des équidés pour favoriser leur bien-être en mobilisant les connaissances et techniques adaptées - Evaluer l'état physique et moral des équidés pour adapter les soins à leurs besoins en se préoccupant de leur bien-être et de leur sécurité - Appliquer les procédures et la réglementation en vigueur pour assurer le convoyage d'équidés en garantissant leur bien-être et leur sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Les soins des équidés sont assurés avec rigueur et régularité dans le respect de leur bien-être et des règles sanitaires en vigueur • Le candidat ajuste les soins en fonction de l'état physique et moral des équidés • La réglementation et les procédures de sécurité sont appliquées lors du convoyage d'équidés 	
Assurer le suivi de la cavalerie de tourisme équestre pour gérer sa charge de travail en prenant en compte les aptitudes et le comportement des équidés <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les connaissances en vue du suivi et de la gestion de la cavalerie de tourisme équestre en prenant en compte les particularités de chaque équidé - Evaluer l'adaptation de la cavalerie de tourisme équestre à son utilisation pour maintenir son intégrité en repérant ses caractéristiques et son état de forme - Planifier l'utilisation de la cavalerie de tourisme équestre pour préserver son intégrité en prenant en compte le niveau de dressage, le comportement et les risques d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Le candidat attribue les équidés en fonction de l'utilisation visée • Le travail de la cavalerie de tourisme équestre est planifié et adapté pour préserver son intégrité physique et morale 	
Observations du tuteur ou du maître d'apprentissage		
Proposition de l'évaluateur <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Tuteur ou maître d'apprentissage <i>(Nom, prénom et signature)</i>		

- Modalité 3-B : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique maréchalerie

La certification se déroule lors d'une **session de certification**. Elle est assurée par **2 évaluateurs membres du jury**, leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées à la C2.3 de l'UC3 du référentiel de compétences

Le candidat procède à un dépannage en maréchalerie en sécurité – Durée 20 minutes.

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

- *Utilise ses connaissances sur l'anatomie du pied et un vocabulaire adapté pour communiquer avec un maréchal-ferrant*
- *Evalue l'état d'un pied et d'une ferrure*
- *Déferre en sécurité*
- *Remet un fer en sécurité*
- *Adopte une posture adaptée pour manipuler les pieds et procéder à un dépannage en maréchalerie*
- *Décrit les outils et compose une trousse de maréchalerie de dépannage*

La démonstration technique maréchalerie est évaluée au moyen de la grille d'évaluation 3-B

Accompagnateur de tourisme équestre UC 3 – Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être GRILLE D'EVALUATION 3-B		
Date :		Lieu :
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Démonstration technique maréchalerie		
<p>La certification se déroule lors d'une session de certification. Elle est assurée par 2 évaluateurs membres du jury mentionné au III-1 du présent règlement, leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées à la C2.3 de l'UC3 du référentiel de compétences figurant en annexe 3.</p> <p>Le candidat procède à un dépannage en maréchalerie en sécurité – Durée 20 minutes.</p>		
Compétences évaluées	Critères	
<p>Assurer le suivi de la cavalerie de tourisme équestre pour gérer sa charge de travail en prenant en compte les aptitudes et le comportement des équidés</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser les connaissances en vue du suivi et de la gestion de la cavalerie de tourisme équestre en prenant en compte les particularités de chaque équidé 	<ul style="list-style-type: none"> • Utilise ses connaissances sur l'anatomie du pied et un vocabulaire adapté pour communiquer avec un maréchal-ferrant • Évalue l'état d'un pied et d'une ferrure • <u>Déferre en sécurité</u> • <u>Remet un fer en sécurité</u> • <u>Adopte une posture adaptée pour manipuler les pieds et procéder à un dépannage en maréchalerie</u> • Décrit les outils et compose une trousse de maréchalerie de dépannage 	
Observations des évaluateurs		
Validation : aucun critère souligné Non acquis – Au moins 4 critères sur 6 Acquis		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	

- *Modalité 3-C : Mise en situation professionnelle – Démonstration technique équestre*

La certification se déroule **lors d'une session de certification**. Elle est assurée par **2 évaluateurs membres du jury**, leur permettant d'apprécier les compétences du candidat visées à la C3 de l'UC3 du référentiel de compétences

1- Le candidat finalise la détente d'un équidé d'extérieur et présente au choix des évaluateurs 2 des exercices imposés dans chacun des domaines suivants – Durée 15 minutes.

a. Travail sur le plat

- Transitions Galop-Pas-Galop à chaque main
- Demi-tour autour des hanches et demi-tour autour des épaules au pas, puis reculer
- Cercle de 20 m au galop à cadence constante rênes longues

b. Travail sur sautants

- Fossé d'environ 1m de large et passage d'eau
- Contrebas et contrehaut d'environ 70 cm et plans ascendants et descendants
- Ligne courbe à 3 ou 4 foulées, fixe et/ou mobile, hauteur 80 cm environ, puis arrêt progressif

c. Habiletés tourisme équestre

- Slalom les 2 rênes dans une main, 5 cônes à 6m, au trot et au galop
- Ouverture et fermeture de barrière et passage de branches basses au trot ou au galop
- Reculer de 3 m dans un couloir de barre, descendre et monter à droite

2- A l'issue de la présentation, le candidat réalise une analyse de l'équidé et propose les objectifs d'une séance de travail – Durée 5 minutes.

3- Le candidat conduit une séance commentée de travail du cheval en fonction des objectifs qu'il a défini – Durée 10 minutes.

4- La séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs portant sur son déroulement et la maîtrise par le candidat des techniques et de la méthodologie de travail de la cavalerie d'extérieur – Durée 10 minutes.

La modalité est évaluée selon les critères suivants :

- *Les exercices imposés sont abordés de manière cohérente au regard de l'éducation de l'équidé présenté*
- *Le diagnostic de l'équidé présenté est structuré et pertinent*
- *Les objectifs de travail de l'équidé sont cohérents avec le diagnostic proposé*
- *La séance de travail de l'équidé permet d'optimiser son utilisation ultérieure par les pratiquants*
- *Les règles de sécurité sont mises en oeuvre lors de la séance de travail*
- *Le candidat évalue sa prestation technique*
- *Le candidat présente un bilan structuré et pertinent du travail mené sur l'équidé et des pistes de travail La démonstration technique équestre est évaluée au moyen de la grille d'évaluation 3-C*

Accompagnateur de tourisme équestre UC 3 – Assurer l'éducation et la gestion de la cavalerie de tourisme équestre dans le respect de son bien-être GRILLE D'EVALUATION 3-C		
Date :	Lieu :	
Candidat	Nom :	Prénom
Déroulement de l'épreuve – Démonstration technique équestre		
1- Le candidat finalise la détente d'un équidé d'extérieur et présente au choix des évaluateurs 2 des exercices imposés dans chacun des domaines suivants – Durée 15 minutes.		
Travail sur le plat	Travail sur sautants	Habiletés tourisme équestre
- Transitions Galops-Pas-Galop à chaque main - Demi-tours autour des hanches et des épaules au pas, puis reculer - Cercle de 20m au galop à cadence constante rênes longues	- Fossé, 1m de large environ et passage d'eau - Contrebas et contrehaut, 70cm environ et plans ascendants et descendants - Ligne courbe à 3 ou 4 foulées, fixe et/ou mobile, 80cm environ, puis arrêt progressif	- Slalom les 2 rênes dans une main, 5 cônes à 6m, au trot et au galop - Ouverture et fermeture de barrière et branches basses au trot ou au galop - Reculer dans un couloir de barres, descendre et monter à droite
2- A l'issue de la présentation, le candidat réalise une analyse de l'équidé et propose les objectifs d'une séance de travail – Durée 5 minutes.		
3- Le candidat conduit une séance commentée de travail du cheval en fonction des objectifs qu'il a défini – Durée 10 minutes.		
4- La séance est suivie d'un entretien avec les évaluateurs portant sur son déroulement et la maîtrise par le candidat des techniques et de la méthodologie de travail de la cavalerie d'extérieur. Durée 10 minutes.		
La démonstration technique et l'entretien permettent de vérifier l'acquisition des compétences visées ci-dessous		
Compétences évaluées	Critères	
Conduire le travail de la cavalerie de tourisme équestre en vue d'une utilisation optimale par les pratiquants en préservant son intégrité physique et morale <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir un programme de travail, une séance, adaptés en vue de permettre une utilisation adaptée par les pratiquants en respectant les modes d'apprentissage des équidés - Mettre en œuvre en sécurité le travail d'un équidé de tourisme équestre en vue de développer ou de renforcer des apprentissages en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée - Evaluer les effets du travail mené sur un équidé de tourisme équestre pour adapter le programme de travail en adaptant les objectifs en fonction des aptitudes de l'équidé et de l'utilisation visée 	<ul style="list-style-type: none"> • Les exercices imposés sont abordés de manière cohérente au regard de l'éducation de l'équidé présenté • Le diagnostic de l'équidé présenté est structuré et pertinent • Les objectifs de travail de l'équidé sont cohérents avec le diagnostic proposé • La séance de travail de l'équidé permet d'optimiser son utilisation ultérieure par les pratiquants • Les règles de sécurité sont mises en œuvre lors de la séance de travail • Le candidat évalue sa prestation technique • Le candidat présente un bilan structuré et pertinent du travail mené sur l'équidé et des pistes de travail 	
Observations des évaluateurs		
Proposition des évaluateurs <i>(rayer la mention inutile)</i>	FAVORABLE	DEFAVORABLE
Evaluateur 1 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	Evaluateur 2 <i>(Nom, prénom et signature)</i>	